

99.421 - Initiative parlementaire.

Tunnel routier du Gothard/A2. Construction d'un deuxième tube

Déposé par Giezendanner Ulrich

Date de dépôt 02-06-1999

Déposé au Conseil national

Etat actuel décidé de donner suite

Texte déposé

Conformément à l'article 93 alinéa 1er de la constitution et aux articles 21bis et suivants de la loi sur les rapports entre les Conseils, je présente une initiative parlementaire conçue en termes généraux:

La planification du percement d'un second tunnel autoroutier du Saint-Gothard sera entreprise immédiatement. La construction sera coordonnée avec celle du réseau autoroutier suisse.

Développement

- Les catastrophes du tunnel du Mont-Blanc, en France, et de celui des Tauern, en Autriche, ont montré qu'en cas d'avarie, on peut perdre le contrôle d'un tunnel routier à une voie dans chaque sens.

- Selon une étude réalisée par les autorités tessinoises, il en coûterait environ 700 millions de francs pour percer un second tunnel au Saint-Gothard.

- L'A2 est à quatre voies jusqu'au portail nord de Göschenen. Elle est aussi à quatre voies jusqu'au portail sud d'Airolo. Elle est par contre à deux voies (une dans chaque sens) dans le tunnel. L'élargir à quatre voies supprimerait un goulet d'étranglement en ne créant aucune capacité nouvelle (cf. l'article constitutionnel sur la protection des Alpes).

- Deux voies dans chaque sens par tunnel accroîtraient sensiblement la sécurité. Le danger d'accident s'en trouverait diminué (cf. le tunnel du Seelisberg).

- La consommation de l'énergie utilisée pour ventiler les deux tunnels diminuerait de moitié environ.

- On pourrait sans problème procéder aux travaux de révision du tunnel existant, une fois percé le second tunnel.

- Il y a suffisamment d'argent sur le compte "surtaxe prélevée sur les droits d'entrée sur les carburants" pour qu'on puisse percer ce second tunnel.

- Avec les accords bilatéraux (dossier des transports terrestres), les véhicules utilitaires d'un poids total de 34, respectivement 40 tonnes, seront autorisés en Suisse, ce qui, sans percement du second tunnel, augmentera le risque d'accident dans le tunnel actuel.

Chronologie:

22-06-2000 CN Décidé de donner suite à l'initiative.

Commission traitant l'objet Commission des transports et des télécommunications CN (CTT-CN)

Cosignataires

Antille Charles-Albert - Aregger Manfred - Baader Caspar -
Bangerter Käthi - Baumann J. Alexander - Baumberger Peter - Beck
Serge - Bezzola Duri - Binder Max - Blaser Emmanuella - Blocher
Christoph - Bonny Jean-Pierre - Borer Roland - Bortoluzzi Toni -
Bosshard Walter - Brunner Toni - Bühler Gerold - Cavadini Adriano
- Christen Yves - Comby Bernard - David Eugen - Dettling Toni -
Donati Franco - Dreher Michael E. - Eberhard Toni -
Egerszegi-Obrist Christine - Eggly Jacques-Simon - Ehrler Melchior -
Engelberger Eduard - Eymann Christoph - Fehr Hans - Fehr Lisbeth -
Fischer Theo - Fischer Ulrich - Florio Marguerite - Föhn Peter -
Freund Jakob - Frey Claude - Frey Walter - Friderici Charles -
Fritschi Oscar - Gadiant Brigitta M. - Gros Jean-Michel -
Grossenbacher Ruth - Guisan Yves - Gusset Wilfried - Hasler Ernst -

Hegetschweiler Rolf - Heim Alex - Hess Otto - Hochreutener Norbert
- Imhof Rudolf - Kalbermatten Ruth - Keller Rudolf - Kofmel Peter -
Kühne Joseph - Kunz Josef - Lachat François - Langenberger
Christiane - Lauper Hubert - Leu Josef - Lötscher Josef - Maspoli
Flavio - Maurer Ueli - Meyer Thérèse - Moser René - Mühlemann
Ernst - Müller Erich - Oehrli Fritz Abraham - Philipona Jean-Nicolas
- Raggenbass Hansueli - Randegger Johannes - Ruckstuhl Hans -
Sandoz Marcel - Schenk Simon - Scherrer Jürg - Scheurer Rémy -
Schlüer Ulrich - Schmid Samuel - Schmied Walter - Seiler Hanspeter
- Speck Christian - Stamm Luzi - Steffen Hans - Steiner Rudolf -
Stucky Georg - Tschuppert Karl - Vetterli Werner - Vogel Daniel -
Weigelt Peter - Weyeneth Hermann - Widrig Hans Werner -
Wittenwiler Milli - Wyss William - Zapfl Rosmarie (95)